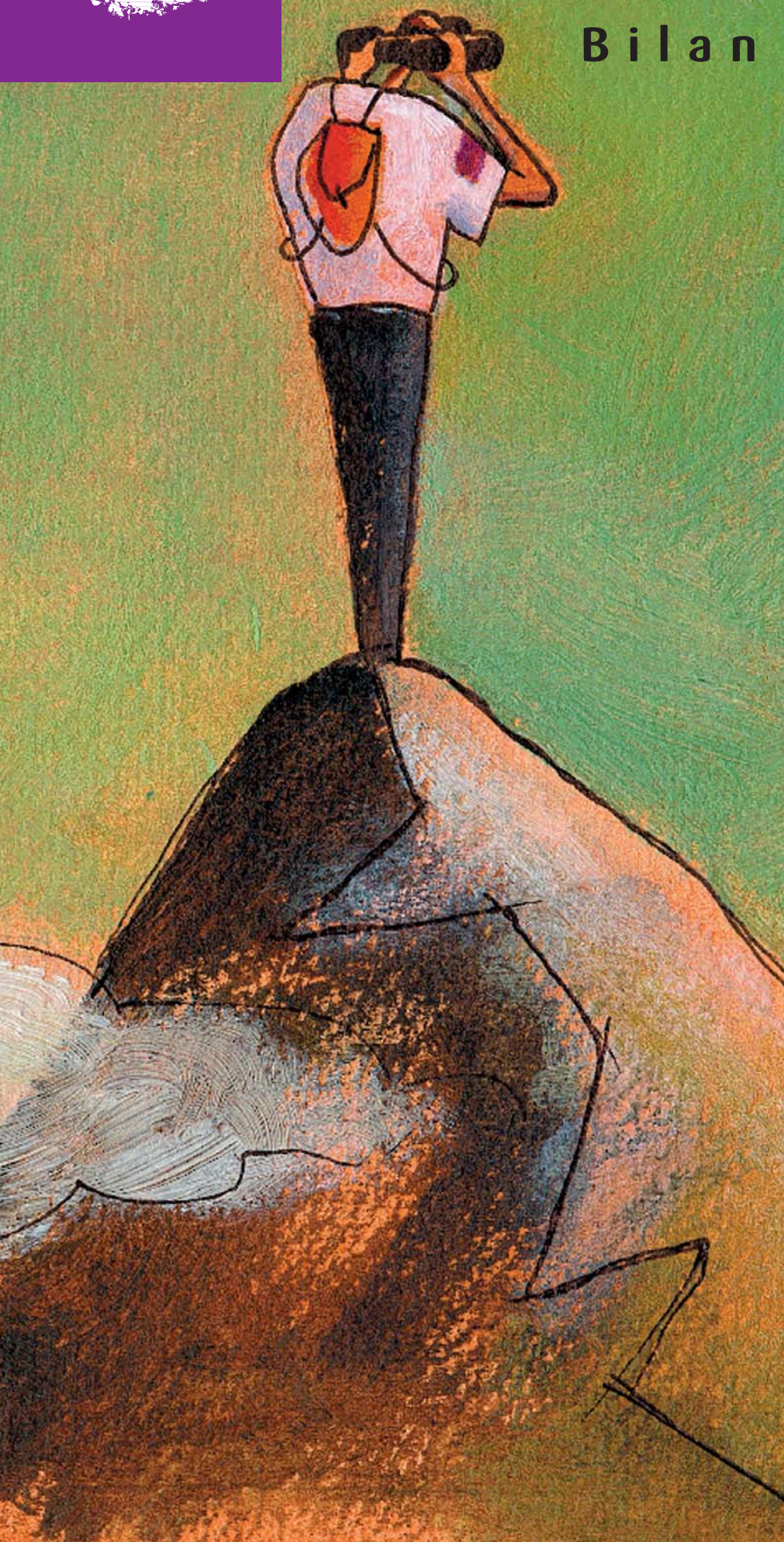




Les Ecrins
Parc National

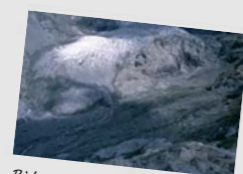
Bilan d'activités



010760078007

Evaluer l'impact des phénomènes extérieurs sur le territoire

Les changements climatiques et les mutations d'usages ont des incidences sur le fonctionnement des milieux naturels et les activités humaines. Un parc national s'inscrit dans la durée et se doit de suivre ces variations : les observer avec méthode pour les comprendre voire les anticiper. Plusieurs mesures et analyses sont réalisées dans cette perspective : suivis de l'évolution des glaciers, des écosystèmes de la réserve intégrale et du parc national, des activités économiques et des pollutions aquatiques.



Bilan de masse négatif
au glacier Blanc

Coup de chaud sur les glaciers

Les évolutions des glaciers reflètent les évolutions climatiques. Les protocoles de mesures sont définis pour des suivis sur le long terme. Sur les trois dernières années le bilan de masse du glacier Blanc est négatif avec 81 cm de perte d'équivalent en eau, malgré un bilan positif en 2008 et une fonte assez faible en 2010. Les évolutions des positions des fronts sont encore plus spectaculaires : reculs de plus de 75 m pour les fronts des glaciers Blanc et de la Pilatte ; et de 43 m pour les fronts des glaciers Noir et du Chardon.



Réserve intégrale
du Lauvitel

Réserve intégrale du Lauvitel

Créée en 1995, la réserve intégrale du Lauvitel permet de suivre, sur ses 689 ha, selon un plan de gestion validé par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration, une évolution naturelle du territoire. Dans un vallon exempt de perturbations humaines, son accès sur les trois dernières années a été limité à 30 jours-hommes en moyenne par an, exclusivement pour les suivis scientifiques. Enrichi de cette expérience le Parc national des Écrins apporte son concours au projet de création d'un réseau de réserves intégrales dans les parcs nationaux, et engage le processus de référencement de la réserve intégrale auprès de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Mesurer l'évolution des milieux pour définir des préconisations de gestion

La compréhension et la connaissance des mécanismes qui agencent milieux, espèces et activités humaines, la restitution et l'utilisation de ces connaissances permettent parfois d'orienter les modes de gestion. Cela nécessite une structuration des données pour un recueil et une restitution adaptés aux demandes.



Mesures de températures
au lac des Pissés

Sentinelles des alpages et des lacs

Initié en 2007, le programme « alpages sentinelles » est mis en place dans tous les secteurs du parc grâce à l'implication des bergers, des partenaires agricoles et scientifiques. Ce suivi a pour but de mesurer les liens entre climat, pratiques pastorales et ressources en herbe. Des suivis du déneigement naturel, des ressources et de la diversité biologique sont mis en place.

Sur le même principe, la mise en place des suivis des « lacs sentinelles » est initiée en 2010 grâce à la constitution d'un réseau de lacs d'altitude. Ce programme a pour but de mesurer les effets des évolutions climatiques sur les lacs de montagne, d'appréhender les conséquences

de l'introduction d'espèces lors des alevinages, et d'identifier les éventuelles pollutions.

Le parc, un territoire de recherches

La politique d'accueil de la recherche dans les Écrins a contribué à la création de la 1^{ère} « Zone Atelier »

dans les Alpes. L'objectif est de mettre en commun les énergies des laboratoires sur le territoire. Aujourd'hui plus d'une dizaine d'équipes de recherche travaillent dans ces domaines aussi divers que la pollution de l'air, l'archéologie, la glaciologie, la dynamique des populations ...



Définir les conditions de préservation des espèces

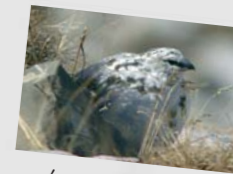
La connaissance du territoire, des espèces présentes et des phénomènes qui s'y déroulent nécessite une veille permanente. Le patrimoine des Écrins constitue un patrimoine commun, inestimable et fragile. La responsabilité de l'établissement public du parc s'étend à toutes les espèces, discrètes, méconnues, communes, emblématiques, remarquables ou rares. Les évolutions naturelles ou liées aux activités humaines induisent des changements de comportements. Parallèlement, le parc tente de comprendre et de faire partager les expériences sur des phénomènes parfois nouveaux : pullulations ou arrivées d'espèces, développement de certaines maladies, pollutions ...

Au chevet des « lagos »

Le lagopède alpin, ou perdrix des neiges, est une espèce emblématique des zones d'altitude. Il compte parmi les 10 espèces d'oiseaux à préserver prioritairement. En raison de la constante diminution de ses effectifs et de sa très grande sensibilité, son avenir est préoccupant. Les menaces sont diverses et s'additionnent : changement climatique, pâturage dans les zones de reproduction, faible productivité, dérangement par les randonneurs, les skieurs et les chiens, prélèvements cynégétiques.

Le Parc national des Écrins intervient dans le suivi et la connaissance de l'espèce. En partenariat avec l'Ob-

servatoire des galliformes de montagne et les acteurs locaux, des mesures de gestion sont mises en place : dispositifs de visualisation sur les câbles de certaines remontées mécaniques, contrats agri-environnementaux avec report de pâturage et adaptation de la gestion cynégétique. Depuis 2001, la chasse du lagopède n'est désormais possible que sur certains secteurs du département des Hautes Alpes, et uniquement les années où la reproduction est suffisante. Ainsi, aucun prélèvement n'a été autorisé les 4 dernières années. Cette disposition a également été adoptée par le département de l'Isère à compter de la saison de chasse 2010-2011.



Lagopède alpin :
une espèce à protéger

Construire un fonds de témoignages

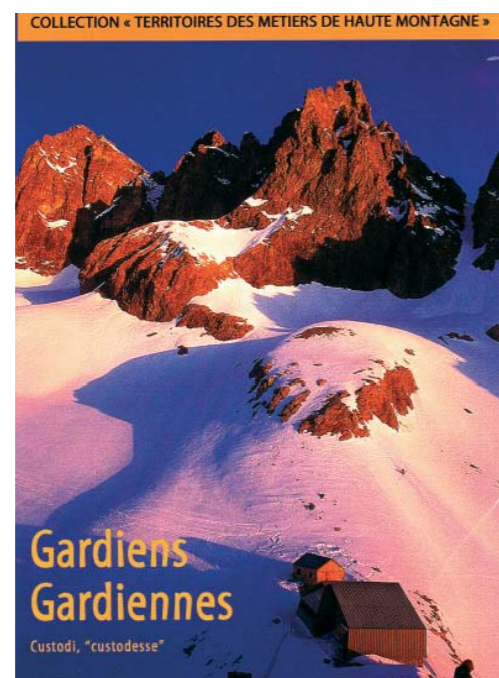
Le recueil des représentations, interprétations, expressions de perceptions constituent des témoignages sensibles et subjectifs. En complément des données naturalistes, d'importants efforts d'indexation et de mise en partage sont réalisés pour les fonds photographiques, iconographiques, sonores et filmiques.



Témoignages et représentations

En s'associant avec le Centre de l'oralité alpine porté par le Conseil général des Hautes-Alpes, l'établissement public du parc a fortement fait progresser ses propres initiatives dans le domaine des recueils de témoignages oraux concernant les territoires des Ecrins, les représentations et les métiers de l'altitude. L'ambition générale est de construire des fonds sonores, des interprétations photographiques et des travaux d'auteurs autour des relations qu'entretiennent les habitants avec leur territoire en l'habituant, en y travaillant, en le parcourant. En trois années et par-delà le travail de structuration des fonds, le Centre de l'oralité alpine et le Parc national des Ecrins ont réalisé :

- des enquêtes son et vidéo et des films « Paroles de guides » et « Gardiens, gardiennes »... de refuges,
- des enquêtes orales concernant le caractère du massif des Ecrins auprès de 30 « grands témoins » et un film construit autour de ces témoignages « Les Ecrins, esquisse d'un caractère »,
- des enquêtes autour de la notion de « Territoires de confins »... en bout de vallée,
- un site internet dédié aux créations sonores « Pierres qui roulent... »,
- une collection de carnets « Portraits de l'Alpe » qui rassemble CD audio, texte d'auteur et travaux photographiques d'auteur,
- un programme de projections-débats dans divers lieux de diffusion (cinémas, espaces audiovisuels,...) des communes du massif des Ecrins,
- des installations de bornes interactives de restitution et de lieux d'écoute associés à des vitrines du territoire.



Partager les connaissances

La diffusion et le partage des connaissances sont des enjeux majeurs, en particulier vis à vis des habitants et acteurs du territoire. Cette transmission prend les formes les plus variées depuis les soirées d'échanges dans les vallées jusqu'au site internet en passant par le journal du parc national, « L'Echo des Ecrins ». D'autres supports de communication sont développés dont des collections éditoriales nationales éditées et diffusées par des professionnels.

Des collections pour tous les goûts

Une nouvelle série de posters et de cartes postales propose des compositions à 3 vues : des assemblages photographiques originaux et esthétiques qui mettent en valeur la faune, la flore, les sous-bois, le mélèze, les lacs, l'aube en altitude, la cascade... Les photographies sont toutes issues de la photothèque du parc et ont été réalisées par les agents du parc. Elles sont des témoignages forts et émouvants du territoire et de la vie sauvage. Les livres « Glaces, métamorphose » et « Les parcs nationaux de France » nous embarquent pour l'un au cœur des glaciers des Ecrins, pour l'autre dans les 9 parcs nationaux de France.

Les naturalistes en herbe et les artistes de nature ne sont pas oubliés avec le nouveau guide de terrain sur les insectes qui vient compléter la collection « Parcs nationaux de France » chez Glénat, le coffret d'œuvres des artistes en résidence complète les deux ouvrages déjà parus « Art et Nature » et « Regards d'artistes ». La ligne textile est « relookée » avec des coupes actuelles pour toute la famille et une griffe modernisée.

Les « Territoires » s'exposent

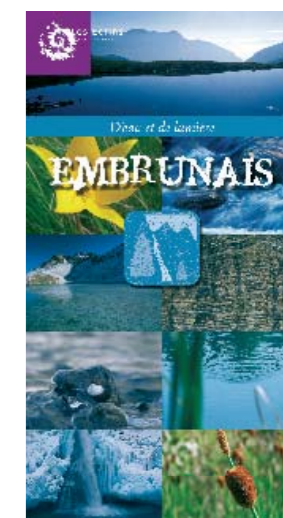
Les expositions « Territoires » ont pour objectif de présenter au public les 7 secteurs du Parc national

des Ecrins, en mettant en avant les spécificités de chacun d'entre eux. Une large place est donnée à l'image. Pour les textes, une attention particulière est portée à la vulgarisation. La dernière exposition, sur le Valgaudemar, est en cours de finalisation. Par ailleurs, le programme de constat photographique paysager, initié en 1999, est valorisé à travers la réalisation de deux expositions itinérantes.

Un nouveau site internet

Un tout nouveau site internet est mis en ligne au printemps 2009. Des articles d'actualité, des brèves d'ici et d'ailleurs, des dossiers plus complets, des galeries photos, des vidéos... Réactif, le site internet est devenu un support d'information majeur du Parc national pour ses partenaires et ses fidèles. Il est le reflet de la vie du parc national et de ses vallées.

Reconnu et apprécié pour sa formule magazine, il rencontre un succès croissant auprès des internautes. Pas moins de 192 000 connexions sont enregistrées en 2010, soit 520 personnes en moyenne chaque jour. Sa lettre d'information, gratuite, rassemble près de 5 000 abonnés et les informations publiées sont reprises régulièrement dans la presse.



Organiser la découverte à partir des villages du territoire



La maison du Parc du Valgaudemar requalifiée

A travers son dispositif d'accueil d'une quinzaine de maisons du parc et de centres d'accueil temporaires, le parc national structure l'accueil et l'information des publics. Un important programme de rénovation et de requalification est engagé. Par ailleurs les schémas de signalétique routière, patrimoniale, pédestre favorisent cette structuration et renforcent l'identité du territoire parc national. Des initiatives et des expérimentations sont par ailleurs engagées pour renforcer l'accueil à partir des villages notamment par la mise en place d'offres de navettes et de programmes d'accompagnements par les professionnels de la montagne.

Une maison du parc pour tous

A la fois siège du secteur et maison accueillant tous les publics, la maison du parc du Valgaudemar s'agrandit et se modernise pour devenir un outil partagé de l'offre d'accueil de la vallée et une véritable vitrine des patrimoines et de la culture locale. La rénovation de l'ancien asile Saint-Paul et la construction d'une extension permettant

l'accueil de tous les publics sont conduites dans une exigence contemporaine, tant du point de vue architectural que dans les modules de présentation du Valgaudemar et de ses richesses. Cet aménagement reçoit par ailleurs le label « tourisme et handicap », ce qui ouvre de nouveaux axes de réflexion en matière d'accueil pour les habitants et pour les équipes du parc.



A la Tour Brune d'Embrun, la scénographie consacrée aux paysages de l'Embrunois est revisitée avec une formule résolument moderne et ancrée sur l'image. Les matériaux bruts des roches de la Tour sont conservés et mis en valeur.



Maison du parc du Valgaudemar

Sensibiliser au respect du milieu montagnard

L'établissement public du parc national est engagé dans un programme volontariste en matière de pédagogie et de sensibilisation. La priorité est aux scolaires locaux qui seront les acteurs de demain sur le territoire. Une aide spécifique est proposée pour la mise en forme des résultats de chaque projet pédagogique. Ces modalités ont été élaborées avec l'éducation nationale et les réseaux d'acteurs. Elles font largement appel aux professionnels de la montagne.

Traces douces

Le parc, avec de nombreux partenaires, a initié une campagne de sensibilisation à la fragilité de la faune en hiver, « Chuut... ». L'opération portée par « Hautes-Alpes ski de fond », « Traces douces » s'est développée dans la même continuité, d'abord sur le site du Casset (Briançonnais), puis à Champoléon (Champsaur), et dans le Valgaudemar. Au Casset, l'ouverture en hiver du centre d'info du

parc assorti de l'exposition « Survivre en hiver » permet de toucher un large public. Les propositions de rendez-vous et d'activités de découverte respectueuses de la montagne en hiver se sont développées, pour aboutir, dans le Champsaur et le Valgaudemar, à des produits touristiques complets avec les professionnels locaux (transporteurs, hébergeurs, restaurateurs, accompagnateurs en montagne, agents du parc).



« Chuut... »



Animation dans le Champsaur

Une « offre montagne » enrichie

L'un des enjeux du territoire est l'accès à la haute montagne : comment y amener de nouveaux publics, comment faire connaître et découvrir cet univers ? Pour cela, le parc accompagne différentes initiatives permettant d'amener de nouveaux publics à passer une 1^{ère} nuit en refuge. Dans les Hautes-Alpes, la « nuit des refuges » est ouverte à tous et coordonnée par le Comité départemental du tourisme. L'opération « destination refuge » s'adresse plus spécifiquement aux écoliers du département.

En Isère, la semaine des refuges est initiée en 2008, dans le cadre du programme européen Leader + coordonné par l'établissement public du parc. Portée par « Oisans Tourisme », cette « semaine » s'est ensuite transformée en rendez-vous réguliers tout au long de l'été : « les jeudis des refuges » ont pour ambition de faire découvrir les refuges à des publics non initiés en y proposant des animations. Le parc a apporté son

appui à la création du concept de l'événement et soutient la pérennisation de cette initiative en proposant des animations gratuites dans certains refuges.

Un garde, une classe

L'équipe du parc continue à s'investir dans les animations scolaires, en particulier dans les projets pédagogiques auprès des classes locales et de certaines classes transplantées.

Chaque année une trentaine de projets sont accompagnés pendant l'année scolaire dans le cadre du programme « un garde, une classe » en lien étroit avec l'éducation nationale.

En 2010, un espace « Jeunes découvreurs » est mis en ligne sur le site internet du parc : des fiches ressources accompagnent les élèves dans leurs recherches, et une rubrique est créée pour partager les résultats des travaux des classes engagées dans un projet pédagogique.



Animation avec des scolaires en Vallouise



Echanger avec les habitants

C'est d'abord vivre dans la vallée. La proximité des agents de terrain participe à une vraie reconnaissance du parc national. Mais la bonne gestion des patrimoines passe aussi par l'échange et par l'implication des habitants et socio-professionnels dans l'accueil et l'information des visiteurs.

Les rencontres dans les vallées autour de sujets porteurs d'échanges et de débats contribuent à cette connaissance des patrimoines, de leurs enjeux et à une reconnaissance mutuelle.



Formation des futurs gardiens de refuges

Prendre en compte les patrimoines dans les projets

Les patrimoines du Parc national des Ecrins constituent une richesse commune. La conservation de ces atouts écologiques et économiques est de la responsabilité de chacun. Les projets territoriaux et documents de planification doivent prendre en compte ces patrimoines. L'établissement public du parc met donc à disposition ses connaissances. C'est le cas notamment dans les documents d'objectifs Natura 2000, contrats de Pays, documents d'urbanisme, programmes d'aménagements forestiers, contrats agri-environnementaux



Fauche des prairies naturelles au col du Lautaret

Prairies fauchées = Prairies fleuries

Les prairies de fauche naturelles constituent des patrimoines paysagers et biologiques. Leur richesse biologique n'est malheureusement pas toujours en rapport avec leur intérêt économique. Ces milieux sont tributaires d'une fauche régulière... de moins en moins rentable. Le soutien financier à ces activités permet de maintenir ces pratiques. Plus de 800 ha de prairies sont actuellement fauchés dans les Ecrins dont les 3/4 se situent dans les communes de Villar d'Arène et de La Grave et 1/4 dans le Haut Champsaur.

Pour valoriser les intérêts écologiques, paysagers et économiques de ces milieux, le 2ème concours national des « prairies fleuries » a été organisé en 2010. Il a mis en valeur les agriculteurs garants du maintien de ces milieux. Les critères de jugement intègrent les intérêts fourragers, mellifères et biologiques des prairies. La Haute Romanche représentait les Ecrins à ce concours. Sept agriculteurs du canton de La Grave-Villar d'Arène y ont participé, parmi plus de 200 exploitants représentant 18 territoires.



Agri-environnement en quelques chiffres

Avec l'appui du parc, des mesures agri-environnementales sont mises en place pour préserver les milieux et espèces remarquables. Elles comprennent notamment la préservation des galliformes de montagne, de la reine des Alpes ou des tritons par des reports de pâturage ou des mises en défens, mais aussi des pratiques adaptées : fauche, gardiennage, entretien des canaux...

En 2010, les aides concernent essentiellement :

- 61 alpages,
- 160 km de haies et près de 1500 arbres en têtards,
- 806 ha de prairies de fauche naturelles,
- 14 mares et 8,5 ha de zones humides,
- 34 km de canaux d'irrigation.

Natura 2000, des contrats

Depuis 2009, le cœur du parc constitue le site Natura 2000 « ZPS Ecrins » pour la protection des oiseaux.

En application des documents d'objectifs, des contrats Natura 2000 sont mis en place. Ces contrats concernent des suivis scientifiques tels que ceux mis en place pour la connaissance des chauves-souris avec vidéo surveillance et pose de nichoirs. Ces contrats financent également des mesures de gestion pour favoriser la biodiversité avec l'entretien de canaux d'irrigation, de murets et de sentiers ou encore la décision de laisser vieillir certains arbres en forêt.



Entretien des canaux dans le Valgaudemar

Aménager les vallées et les sites avec les principes du développement durable

L'accessibilité et la découverte des patrimoines naturels et culturels sont des priorités. Ces aménagements raisonnés intègrent dans leur réalisation la notion de réversibilité, la mise en valeur de la nature et de l'identité des sites. Ces principes sont appliqués à l'aménagement des portes d'entrée, cabanes pastorales, refuges, aménagements de villages ou hameaux.

Chemins des Ecrins

668 km de sentiers parcourent le cœur du parc. Plus de 800 panneaux de signalétique pédestre guident les visiteurs, et une centaine de passerelles permettent le franchissement des torrents. Pour le randonneur, les sentiers sont le fil conducteur de la découverte du parc. En ce sens, l'entretien, voire l'amélioration, de ces itinéraires est une priorité. Chaque année, ces travaux nécessitent la mobilisation de moyens importants. Chaque été une vingtaine d'ouvriers saisonniers renforcent les équipes en place.

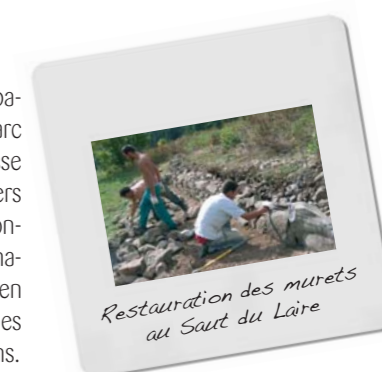
En 2010, un projet de base de données pour la gestion des sentiers est engagé pour capitaliser l'ensemble des connaissances liées à l'entretien et la gestion des sentiers, en lien avec d'autres gestionnaires, dont certains parcs nationaux.



Sentier de Malafosse

Cabanes d'alpages

Au cours des trois dernières années, 7 cabanes d'alpages ont été rénovées ou réalisées dans le cœur du Parc national des Ecrins. La bonne gestion des alpages passe par des conditions d'hébergement et de vie des bergers satisfaisantes : à la fois proches des troupeaux et confortables. La réversibilité, l'utilisation de matériaux naturels non traités, l'intégration paysagère et la prise en compte de la gestion de l'eau et des énergies sont des critères déterminants dans les choix des constructions.



Restauration des murets au Saut du Laire



Cabane du Vallon

Réduire les sources de dégradation des patrimoines

Génération et activités se sont succédées dans le massif des Ecrins laissant sur place les traces de passage, d'habitations et d'exploitations. Cet héritage est porteur de valeurs, parfois aussi de cicatrices. Requalifier les sites en éliminant les installations obsolètes est une priorité : nettoyage des abords de refuges, installations industrielles passées, appareils de mesures obsolètes, etc. Mais au-delà des opérations de nettoyage, la limitation de la production de déchets et de polluants en amont reste la plus efficace.

Des traces qui s'effacent

Tant qu'il y aura des installations obsolètes, le parc incitera ses partenaires à organiser des opérations d'enlèvement des matériels abandonnés. En 2008, l'ancienne échelle mise en place en 1983 pour contourner l'avancée du front du glacier Blanc et accéder au refuge a été démontée et évacuée.

Les financements ont été assurés pour l'essentiel sur des crédits Natura 2000 avec l'appui du Club alpin français et du parc. En partie détruite par une avalanche, la cabane des Pichettes (Villar d'Arène) est démontée en 2009 et évacuée en collaboration avec l'UCPA en 2010.

Développer des productions et des pratiques en lien avec le caractère du massif

Le territoire des Ecrins classé en parc national est synonyme de qualité environnementale. Ce classement peut être un atout pour le développement des activités touristiques et artisanales. Avec les organismes socioprofessionnels représentant l'ensemble des entreprises du bâtiment, le parc initie et développe des formations spécifiques autour de chantiers démonstratifs. Il s'agit de gérer et de transmettre le patrimoine architectural exceptionnel qui forme le cadre de vie du territoire. Fours lavoirs, chapelles... Autant d'opportunités pour partager et valoriser un patrimoine de qualité qui est une ressource dans la construction d'une offre d'accueil et de découverte.



Architecture de cueillette

Cueillette, collecte de matériaux de site, pierre, bois, terre, lauze de schiste : des mots clés qui caractérisent l'architecture traditionnelle de nos vallées. Trop souvent considérées comme des objets du passé, les maisons anciennes sont pourtant de véritables « boîte à outils » pour construire un habitat contemporain, avec des matériaux naturels et en valorisant des techniques et des savoir-faire anciens. De fait, l'établissement public du parc accompagne de nombreux projets généralement portés par les communes. On peut citer la restauration de fours et de chapelles, la création d'une maison à thème dans une ancienne scierie, un moulin à eau, une ancienne centrale hydroélectrique et les aménagements d'espaces publics (place de Villar d'Arène, village de Serre Eyraud), la requalification de gîtes d'étape et de séjour.

Energies : Alcotra et Persil

Analyser et connaître les besoins en énergie, les adapter, voire les réduire, est désormais un préalable indispensable à tout projet d'alimentation et d'utilisation des énergies les plus respectueuses des ressources. Dans le prolongement du program-

me Leader II « dans les Ecrins », le parc intègre la gestion des énergies dans les projets qu'il porte ou qu'il soutient. Dans le cadre de la requalification de la maison du parc du Valgaudemar, l'isolation thermique des bâtiments a permis de ne pas augmenter la consommation actuelle d'énergies fossiles, tout en doublant la surface chauffée. La possibilité d'un raccordement à une centrale communale de production de chaleur fonctionnant au bois plaquettes est à l'étude.

Le projet PERSIL, intégré au programme transfrontalier ALCOTRA, a pour but notamment de mettre en avant l'utilisation des énergies solaires et d'en évaluer les performances. Quatre partenaires, le Conseil général des Hautes Alpes, le Parc naturel régional du Queyras, la CAPEB et plusieurs partenaires Italiens réalisent à la fois :

- l'instrumentation de 30 installations solaires dans le département dont 7 dans les Ecrins.
- deux études énergétiques, l'une sur le chalet hôtel du Gieberney, la seconde sur la maison du parc de Vallouise.
- le projet prévoit également la définition d'un guide d'intégration architecturale des équipements solaires et un bouquet de formations sur ces thématiques.



Charte

La nécessité de définir pour les 15 prochaines années une charte du Parc national des Ecrins découle des évolutions législatives et réglementaires des parcs nationaux. A la différence des programmes d'aménagement qui ont rythmé la vie de l'établissement public du parc dans le passé, la charte est un document d'orientation pour le territoire, avec l'implication des partenaires et de l'établissement public du parc.

Au cours des 3 dernières années, écoute, partage et échanges entre la population, les acteurs socioprofessionnels, les élus, les services de l'état et l'équipe du parc ont permis d'identifier des enjeux communs pour le territoire. A travers les perceptions et les attentes de chacun, des choix se dessinent pour que ces enjeux soient en accord avec la vocation d'un parc national.

La coopération inter-espaces protégés

Le Parc national des Ecrins est un des maillons des espaces protégés français, alpins et européens. Au niveau international, le parc est impliqué dans le Réseau alpin des espaces protégés et l'animation du jumelage avec les Parcs nationaux des Hohe Tauern (Autriche) et du Triglav (Slovénie). En France, le parc participe aux actions des réseaux régionaux des espaces naturels, des parcs naturels régionaux et des réserves naturelles de France.

Nouveau décret du parc national des Ecrins

Après les loi et décret réformant les parcs nationaux parus en 2006, le nouveau décret du parc national des Ecrins est publié le 21 avril 2009. Le texte traite des limites (qui ne sont pas modifiées par rapport au décret initial de 1973), des règles générales de protection du cœur et des modalités de fonctionnement de l'établissement public.



Adapter les moyens

Le Parc national des Ecrins est structuré en sept unités territoriales (Briançonnais, Vallouise, Embrunais, Champsaur, Valgaudemar, Valbonnais et Oisans), trois unités thématiques (scientifique, aménagement/développement et accueil/communication), un secrétariat général, et une mission transversale de coordination du partenariat. Le programme d'aménagement 2005 - 2010 encadre et oriente les actions de l'établissement public. Ses instances officielles en animent la vie politique et administrative. Pour ces trois dernières années, les effectifs en personnel sont stabilisés avec une centaine de permanents, et une quarantaine de saisonniers pour l'accueil et les travaux de sentiers estivaux.

Mutualisation des Parcs nationaux

En collaboration avec l'établissement public Parcs nationaux de France, des outils communs sont mis en place pour l'ensemble des parcs nationaux. Ils concernent les services informatique, de gestion du personnel, de paie, de comptabilité. Ils permettent de mutualiser et d'harmoniser les pratiques et les règles de gestion, et de sécuriser les systèmes.



Faire respecter la réglementation

La définition de certaines règles et leur respect constitue l'un des outils de protection du patrimoine du parc. Au cours des 3 dernières années, 54 agents commissionnés ont eu en charge d'informer, de sensibiliser et, le cas échéant, de sanctionner les publics en visite ou les habitants des vallées.

Protection du territoire sous bonne garde

Un outil web de suivi des actes de police est mis en place en 2009. Les actions de police, de la constatation d'infraction à la sanction, y sont enregistrées. Au delà du suivi, l'outil met en avant l'importance de l'information et de la sensibilisation. Au cours des deux dernières années, sur les 350 infractions constatées, 150 ont fait l'objet de remontrances verbales et 75 ont fait l'objet de timbres amendes et procès verbaux. Les principales infractions constatées dans le cœur sont liées à des circulations de chiens, des cueillettes de génépi, des circulations de véhicules et des survols.

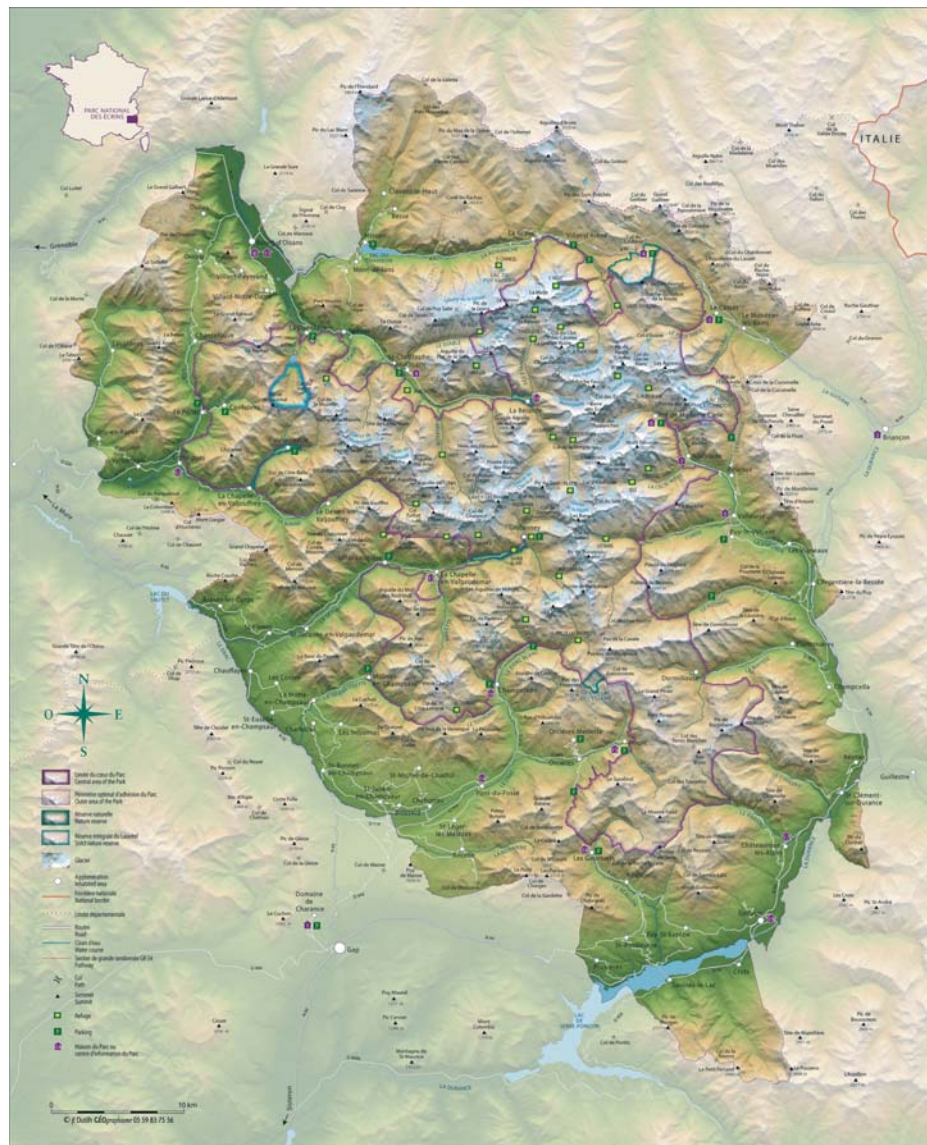


Marquage des limites du cœur du Parc

Afin de conforter une protection du territoire classé en parc national, un protocole de politique pénale est signé en décembre 2010 avec les parquets de Gap et de Grenoble, et l'établissement public du parc. Le document est traduit par des instructions de politique pénale à l'ensemble des corps de police intervenant sur le territoire.



Vue sur la vallée du Valgaudemar depuis le col du Sellar



Parc national des Écrins
Domaine de Charance
05000 Gap
www.ecrins-parcnational.fr

Crédit photo : C. ALBERT, Y. BARET, M. BOUVIER, R. CHEVALIER, D. COMBRISSEON,
M. CORAIL, S. D'HOUWT, D. FIAT, T. MAILLET, F. MOCCI, MG. NICOLAS, H. QUELLIER,
P. SAULAY, JP. TELMON, E. VANNARD, D. VINCENT,
Graphisme : R. FERRÉ - www.montagnecreative.com
Impression : Imprimerie du Pont de Claix - *imprimé sur papier PEFC*

